

## Mesures diverses

### RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DES ÉCOLES

#### 1. Projets de regroupements et/ou fusions d'écoles (à l'étude)

##### *Circonscription de Riedisheim*

- ~~Projet d'adhésion de la commune de Koetzingue au RPI dispersé de Magstatt le Haut/Magstatt le Bas et projet de fusion de l'école maternelle de Koetzingue avec l'école primaire intercommunale du RPI dispersé de Magstatt le Haut/Magstatt le Bas avec direction unique à Magstatt le Haut à la rentrée 2023. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Magstatt le Haut en date du 01/06/2023, de Koetzingue en date du 02/06/2023 et de Magstatt le Bas en date du 05/06/2023 pour l'adhésion de la commune de Koetzingue au RPI dispersé de Magstatt le Haut/Magstatt le Bas. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Koetzingue en date du 02/06/2023 et de Magstatt le Bas en date du 05/06/2023 pour la fusion des 2 écoles avec direction unique à Magstatt le Haut. En attente de la délibération du conseil municipal de la commune de Magstatt le Haut pour la fusion des 2 écoles avec direction unique à Magstatt le Haut et de la délibération du SIVOSC pour l'adhésion de la commune de Koetzingue au RPI dispersé de Magstatt le Haut/Magstatt le Bas et pour la fusion des 2 écoles avec direction unique à Magstatt le Haut.~~

#### 2. Regroupements pédagogiques intercommunaux (actés)

##### *Circonscription de Riedisheim*

- Adhésion de la commune de Koetzingue au RPI dispersé de Magstatt-le-Haut/Magstatt-le-Bas à la rentrée 2023. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Magstatt-le-Haut en date du 01/06/2023, de Koetzingue en date du 02/06/2023 et de Magstatt-le-Bas en date du 05/06/2023 et de la délibération du SIVOSC des Deux Magstatt en date du 20/06/2023.

#### 3. Dissolution de regroupements pédagogiques intercommunaux (actés)

##### *Circonscription de Riedisheim*

- Dissolution du RPI Rantzwiller/Koetzingue à la rentrée 2023. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de la commune de Rantzwiller en date du 10/02/2022 et de la commune de Koetzingue en date du 02/06/2023.

#### 4. Fusions d'écoles (actées)

##### *Circonscription de Riedisheim*

- Fusion de l'école maternelle de Koetzingue avec l'école primaire intercommunale du RPI dispersé de Magstatt-le-Haut/Magstatt-le-Bas avec direction unique à Magstatt-le-Haut à la rentrée 2023. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Magstatt-le-Haut en date du 20/06/2023, de Koetzingue en date du 02/06/2023 et de Magstatt-le-Bas en date du 05/06/2023 et de la délibération du SIVOSC des Deux Magstatt en date du 20/06/2023.

#### 5. Fusions des postes de direction (pour une année scolaire)

##### *Circonscription d'Ingersheim*

- La direction de l'école maternelle *Les Lucioles* de Sainte-Marie-aux-Mines (0681057E) sera exercée par la direction de l'école maternelle *De Lattre de Tassigny* de Sainte-Marie-aux-Mines (0681056D). La décharge de direction sera de 0,25 (4 classes).

### *Circonscription de Riedisheim*

- La direction de l'école élémentaire *Le Petit Prince* de Landser (0680907S) sera exercée par la direction de l'école maternelle *Plein Soleil* de Landser (0681798K). La décharge de direction sera de 0,33 (7 classes).

### 6. Enseignement préélémentaire

#### **Poste de direction**

##### *Circonscription de Riedisheim*

- A l'école maternelle *Albert Schweitzer* de Riedisheim (0681150Fà), le poste de direction, placé sur un poste entier allemand, est dorénavant rattaché à un poste entier monolingue.

### 7. Enseignement élémentaire

#### **Classes bilingues LCR**

##### *Circonscription d'Altkirch*

- Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en élémentaire à l'école primaire intercommunale du RPI Oltingue/Biederthal/Wolschwiller (0681406J).

##### *Circonscription de Mulhouse2*

- Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR à l'école élémentaire *Nordfeld* de Mulhouse (0680984A).

#### **Contrats locaux d'accompagnement**

##### *Circonscription de Colmar*

- Ouverture d'un poste de coordination départementale de la réussite éducative des territoires rattaché à l'école élémentaire *Saint-Exupéry* de Colmar (0681185U).

### 8. Besoins éducatifs particuliers

#### **Unité pédagogique d'élèves arrivants allophones (UPE2A)**

##### *Circonscription de Riedisheim*

- Ouverture d'un demi-poste UPE2A à l'école élémentaire *Ile Napoléon* de Rixheim (0680944G).

##### *Circonscription de Thann*

- Fermeture du demi-poste UPE2A à l'école élémentaire *Bungert* de Thann (0680307P).

#### **Etablissements spécialisés**

- Annulation du projet d'ouverture d'un poste pour l'accueil d'élèves polyhandicapés, implanté dans un IME.
- Ouverture d'un poste *Equipe Pluridisciplinaire Mobile (EPM)* à l'I.T.E.P *Saint-Jacques* d'Illzach (0681132L).

#### **ASH**

- Ouverture d'une UEMA implantée à l'IME *Saint-Joseph* de Colmar (0681601W) rattachée à l'école maternelle *Kienzl – Magenta* de Guebwiller (0680667F).
- Ouverture d'une UEMA implantée à l'IME de Bartenheim (0681581Z) rattachée à l'école primaire *Roland Igersheim* de Héisingue (0681513A).

## RASED

- RASED *dominante pédagogique* (maître E) et *dominante relationnelle* (maître G) :

Huit postes – 2 postes (maître G) *dominante relationnelle* et 6 postes (maître E) *dominante pédagogique* (liste ci-dessous) – qui n'ont pas été pourvus, sont bloqués. Des décharges seront attribuées à titre provisoire, destinés à la prise en charge, en duo « pairs aidant », des élèves en difficulté :

- Deux postes *dominante relationnelle* (maître G) :
  - E.E. *Lyautey* de Riedisheim (0681806U) – Circonscription de Riedisheim
  - E.P. *Les Perdrix* de Kingersheim (0680695L) – circonscription de Wittenheim
- Six postes *dominante pédagogique* (maître E) :
  - E.E. *Emile Storck* de Guebwiller (0680225A) – circonscription de Guebwiller
  - E.E. *Jean Rasser* d'Ensisheim (0681742Z) – circonscription de Guebwiller
  - E.E. *Henri Matisse* de Mulhouse (0681891L) – circonscription de Mulhouse 1
  - E.E. *Bartholdi* de Riedisheim (0681807V) – Circonscription de Riedisheim
  - E.E. *Les Abeilles* de Masevaux-Niederbruck (0681776L) – circonscription de Thann
  - EE *Fehlacker* de Pfastatt (0681309D) – circonscription de Wittelsheim

## 9. Formation

### ERUN

- Annulation de l'ouverture d'un demi-poste ERUN avec une mission départementale de veille sur les sujets numériques et sur le suivi de projets de déploiement nationaux ou académiques, rattaché à la circonscription de Wittelsheim (0681709N).

## 10. Remplacement

### **Poste titulaire départemental**

- Fermeture d'un poste *titulaire départemental* rattaché à la circonscription d'Andolsheim (0681986P) pour couvrir les écoles de 1 à 3 classes des circonscriptions d'Andolsheim, de Wintzenheim, d'Ingersheim et de Colmar.

## 11. Pilotage et encadrement

### **Conseiller pédagogique départemental**

- Ouverture d'un poste *CP départemental* pour la réussite éducative et politique éducative des territoires, rattaché à l'école élémentaire *Saint-Exupéry* de Colmar (0681185U).
- Ouverture d'un demi-poste *CP départemental au numérique* » rattaché à la circonscription de Wintzenheim (0681759T).
- Le poste de *CP départemental Environnement et Science* sera rattaché à la circonscription d'Ingersheim (0680120L) à compter de la rentrée 2023.
- Le Poste de *CP départemental Maîtrise de la Langue* sera rattaché à la circonscription de Mulhouse 2 (0680123P) à compter de la rentrée 2023.

### **Décharges de direction à titre exceptionnel maintenues :**

#### *Circonscription d'Andolsheim*

- Ecole élémentaire *Charles Perrault* de Volgselsheim (0681413S) : la décharge de 0,17 à titre exceptionnel pour la gestion du PIAL est maintenue. La décharge de direction sera de 0,50 (0,33 de droit (6,5 classes) + 0,17 à titre exceptionnel) à la rentrée 2023.

### *Circonscription de Mulhouse 3*

- École primaire *Illberg* de Mulhouse (0682073J —7 classes) : la décharge de direction sera de 0,66 à titre exceptionnel en raison de la spécificité de l'école au lieu 0,33.

### *Circonscription de Wittenheim*

- Ecole maternelle *La Fontaine* de Wittenheim (0680614Y) : la décharge de 0,50 à titre exceptionnel pour la gestion du PIAL est maintenue. La décharge de direction sera de 0,83 (0,33 de droit (7 classes) + 0,50 à titre exceptionnel) à la rentrée 2023.

### **Nouvelles décharges de direction à titre exceptionnel :**

#### *Circonscription d'Altkirch*

- Ecole primaire *Les Nivéoles* de Waldighoffen (0680757D – 8 classes) : la décharge de direction sera de 0,50 à titre exceptionnel pour la difficulté scolaire au lieu de 0,33.

#### *Circonscription d'Ingersheim*

- École primaire intercommunale du RPI Bennwihr/Mittelwihr/Zellenberg/Riquewihr (0680774X — 10 classes) : la décharge de direction sera de 0,75 à titre exceptionnel pour la multiplicité du nombre de sites dans ce RPI au lieu de 0,50.